



## retraite-social-syndicats Pavageau (FO) très sceptique sur la retraite à points

**Paris, 21 août 2018 (AFP)** - Le système de retraite par points, une des hypothèses envisagées par le gouvernement, va à l'encontre de la notion d'âge légal de départ et ferait en sorte que "personne n'arrivera à prendre sa retraite", s'est inquiété mardi sur France Inter Pascal Pavageau, secrétaire général de FO.

Emmanuel Macron a par avance exclu de toucher à l'âge légal, actuellement fixé à 62 ans dans la plupart des cas. Mais "la retraite par points, c'est le travail sans fin, au bout du bout personne n'arrivera à prendre sa retraite parce que personne n'aura jamais, qu'il ait 65 ans, qu'il ait 70 ans, 75 ans, suffisamment de points pour pouvoir partir", a affirmé M. Pavageau.

Si le système actuel de répartition est remplacé par un système individuel de points, "finalement chacun d'entre nous aura la responsabilité d'aller se chercher des points ici ou là et donc d'être le seul et unique responsable de sa petite réserve de points pour essayer de prendre sa retraite", a-t-il relevé.

S'il a reconnu que jusqu'ici la concertation avec l'exécutif avait été "honnête", "loyale" et "productive", il a estimé qu'il fallait désormais arrêter de parler de "grands principes généraux" et annoncé qu'il demanderait "à partir du mois de septembre les premiers éléments du projet de loi qui sortiront en décembre".

Interrogée de son côté mardi sur France Info, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a assuré que la réforme simplifierait "un système très injuste" en le rendant "plus lisible".

A partir de septembre, le gouvernement, qui a réitéré son souhait de mettre en place un régime "universel", reprendra ses consultations avec les partenaires sociaux sur la réforme des retraites promise pour 2019.

Chaque organisation concernée (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa, Medef, CPME, U2P et FNSEA) a déjà rencontré depuis mi-avril le Haut commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, qui doit présenter les grandes orientations du projet en décembre ou janvier.

Également interrogé sur l'arrivée en 2019 du prélèvement de l'impôt à la source, M. Pavageau s'est inquiété de "l'impact psychologique" sur des concitoyens "qui ne sont pas prêts", craignant également "une conséquence sur le pouvoir d'achat et sur la consommation".

tht/cel/shu

**2018/08/21 11:23:18 GMT+02:00**

#659847 DGTE 0452 PFR57 (4) AFP (375 words)